



Ordonnance de télécom CRTC 2024-18

Version PDF

Références : 2023-355; 2023-412

Ottawa, le 25 janvier 2024

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell MTS Inc.	AMT 859 Tarif général – Retrait du service d'étiquetage	26 octobre 2023	13 janvier 2024
Distributel Communications Limited	AMT 15 Tarif des services d'accès – Mises à jour de divers articles tarifaires	16 novembre 2023	16 décembre 2023
Distributel Communications Limited	AMT 15A Tarif des services d'accès – Mises à jour de divers articles tarifaires	30 novembre 2023	16 décembre 2023

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général